

La sauvegarde du Milan royal dans le Massif central

Plusieurs actions de connaissance et de conservation sont mises en place dans le cadre du programme « Milan royal - Massif central » actuellement en cours.

Un suivi annuel des couples nicheurs dans des zones témoins est réalisé annuellement dans 8 départements du Massif central. Les couples puis les nids sont localisés. Le nombre de jeunes parvenant à l'envol est noté pour calculer le succès de la reproduction, indicateur important de la santé des populations.



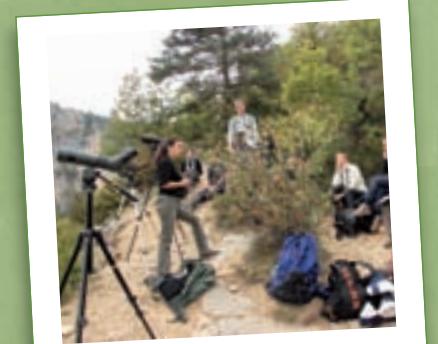
Poussin de Milan royal âgé de 38 jours muni de marques alaires : jaune-noir / jaune-rose (Aveyron).



Localisation des zones témoins dans le Massif central.

Un programme national de marquage alaire a débuté en 2005. Certains milans royaux peuvent ainsi être reconnus individuellement grâce aux marques colorées fixées à leurs ailes (7 couleurs sont utilisées, 2 sur chaque aile). Ce programme apporte des informations importantes sur la biologie de l'espèce qui permettront de mieux la conserver (taux de survie, amplitude des déplacements, fidélité aux sites de naissance et d'hivernage, âge de la première reproduction...).

Un suivi des dortoirs est assuré tout l'hiver (comptage des oiseaux, identification des individus munis de marques alaires...). Un comptage simultané des dortoirs en janvier permet d'évaluer avec précision le nombre d'oiseaux hivernants dans le Massif central.



Animation scolaire (Lozère).

Afin de compenser la diminution des ressources alimentaires liée à la fermeture des décharges, 3 placettes d'alimentation ont été mises en place.



Des animations scolaires et des sorties nature sont organisées afin de faire connaître cette espèce et les menaces qui pèsent sur elle. Dans le même but, des plaquettes de sensibilisation et un film consacré à l'espèce sont largement diffusés.

De multiples autres actions sont mises en place : neutralisation de lignes électriques meurtrières grâce à des conventions avec EDF, proposition de mesures alternatives à l'utilisation d'anticoagulants dans la lutte contre les campagnols, proposition de mesures de gestion extensive des prairies, entretien ou restauration des arbres isolés, des haies et des bosquets...

Et vous, que pouvez-vous faire ?

Vous aussi, vous pouvez aider à la protection du Milan royal, en suivant ces quelques idées...

- Engagez-vous dans une agriculture plus respectueuse de notre environnement en réduisant l'utilisation de pesticides, d'engrais azotés ou antiparasitaires toxiques.
- Utilisez des méthodes alternatives de lutte contre les rongeurs plutôt que le poison (anticoagulants de type Bromadiolone).
- Conservez ou plantez des haies, bosquets ou arbres isolés.
- Maintenez les arbres supportant de grands nids, le Milan royal réutilisant fréquemment le même nid d'une année sur l'autre.
- Ne réalisez pas de travaux forestiers importants (notamment abattage, façonnage, débardage) dans un périmètre de 300 m autour du nid entre le 1^{er} mars et le 31 juillet (période de reproduction).



Plantation de haies (Aveyron)

- Transmettez toute information sur un Milan royal muni de marques alaires. Notez les couleurs des marques sur les 2 ailes ou le code alphanumérique éventuel. N'oubliez pas d'indiquer aussi la date et le lieu où l'oiseau a été vu.
- Vous êtes agriculteur ? Vous pouvez vous porter volontaire pour installer une placette d'alimentation chez vous, en partenariat avec la Direction des Services Vétérinaires, sur laquelle vous pourrez déposer les animaux morts de votre exploitation.
- Contactez nous en cas d'observation de dortoirs hivernaux, de nids, de cadavres, d'actes malveillants... Toute information est utile à la sauvegarde de cette espèce menacée dans le Massif central et au niveau mondial.

COORDONNÉES



avec la participation de salariés de Volvic



Avec la participation financière



Sauvegardons le Milan royal... ... emblème menacé du Massif central



SEPOL

11, rue Jouffroy - 63000 CLERMONT-FERRAND

Comment reconnaît-on le Milan royal ?



Attention de ne pas le confondre avec son cousin le Milan noir qui est plus petit. Le Milan noir présente une coloration plus sombre, presque entièrement brun foncé, avec la queue moins échancrée. Il est plus commun et plus répandu en France que son cousin « royal ». De plus, c'est un grand migrateur qui hiverne au sud du Sahara ; il est donc absent de nos contrées en hiver.

Le Milan royal a une distribution presque exclusivement européenne. L'Allemagne, la France et l'Espagne accueillent environ 70 % de l'effectif mondial. En France, la population nicheuse se concentre dans cinq zones géographiques : les plaines du nord-est, la Franche-Comté, le Massif central, les Pyrénées et la Corse.

Le Milan royal est partiellement migrateur : les oiseaux du sud de l'Europe sont sédentaires et sont rejoints en hiver par les individus se reproduisant plus au nord. Chez ces derniers, une tendance à rester près des sites de nidification est toutefois observée depuis peu.

Jusqu'au XIX^e, ce rapace était très répandu en Europe. Bien que protégé par la loi depuis 1976, il est en régression continue en France depuis une vingtaine d'années.

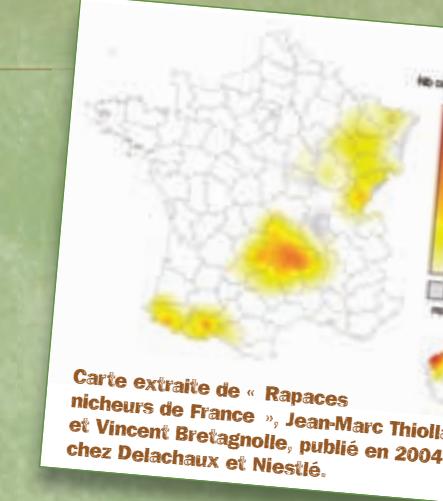
La France a une responsabilité particulière pour la conservation de cette espèce qui est un indicateur biologique de la qualité et de la diversité des milieux qu'elle fréquente. Le Massif central constitue dans ce sens une zone importante pour cette espèce emblématique des milieux de qualité, riches et diversifiés.

Où l'observe-t-on ?



HIVERNAGE

Grégaires en période hivernale, les milans royaux se regroupent à la tombée de la nuit sur quelques arbres (peupliers, chênes...). Ces dortoirs comptent quelques dizaines à plusieurs centaines d'individus. Oiseau de proie opportuniste et en partie nécrophage, les lieux choisis sont souvent proches de décharges.



NIDIFICATION

Le Milan royal construit son nid dans de grands arbres (de 15 à 30 m de hauteur), généralement dans des pentes boisées ou des bosquets et à moins de 100 m de la lisière pour un accès facile. Il peut utiliser plusieurs essences d'arbres : pin, chêne, hêtre, peuplier... Son nid est fait de branches et est régulièrement garni de déchets (tissus, ficelles, sacs plastiques...). La présence de moutons à proximité est importante puisque le milan aime garnir la coupe de son nid avec de la laine.

Les parades nuptiales ont lieu en février et mars. Territorial, le Milan royal défend activement la zone du nid contre les intrus. Il tolère néanmoins la proximité de congénères. Il est fidèle à son site de nidification : un nid peut ainsi être réutilisé plusieurs années consécutives.

En 2008, la population nicheuse française comptait environ 2 700 couples nicheurs. Le Massif central héberge 40 % de cet effectif et constitue donc un des bastions nationaux de cette espèce.

Un peu de biologie...



En 2008, l'effectif hivernant en France a été évalué entre 5 100 à 5 300 individus regroupés en une centaine de dortoirs. A cette saison, le Massif central héberge près de 30 % des oiseaux hivernants, et représente la deuxième zone d'hivernage de l'espèce en France après le piémont pyrénéen.

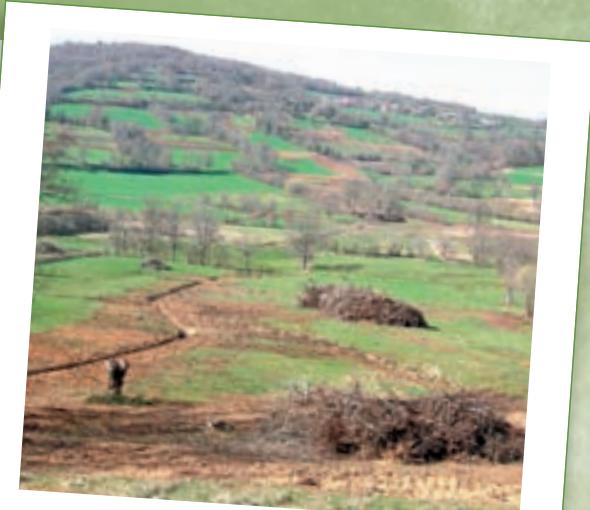


Un rapace toujours menacé !

Plusieurs facteurs expliquent la diminution des effectifs du Milan royal en Europe de l'Ouest. Bien que ce rapace soit encore bien présent dans le Massif central, ces menaces y sont également présentes. Quelles sont-elles ?

La modification de l'habitat du Milan royal, en diminuant ses ressources alimentaires, est la principale cause de sa régression. L'espèce pâti notamment :

- de l'intensification de l'agriculture (conversion des prairies permanentes en cultures ou en prairies temporaires, destruction des haies, emploi de produits phytosanitaires, uniformisation des paysages...),
- à contrario, la déprise agricole entraîne la fermeture des milieux ouverts par la forêt, milieux ouverts qui constituent les territoires de chasse des milans,
- de la fermeture des décharges qui sont des sites artificiels d'alimentation, notamment en hiver.



Des destructions directes, qu'elles soient volontaires (et donc illégales) ou involontaires, causent chaque année la mort de nombreux oiseaux. Ces cas de mortalités ont pour origine :

- l'utilisation de poisons (parmi lesquels des produits rotenticides utilisés contre la prolifération de certains rongeurs déprédateurs des cultures),
- des tirs illégaux,
- des collisions avec des lignes électriques aériennes, avec les pales d'éoliennes ou avec des véhicules sur les routes,
- des électrocutions,
- ...



Certaines activités humaines menées près des sites de reproduction peuvent entraîner l'abandon du nid. A proximité des dortoirs hivernaux, elles peuvent provoquer l'envol des oiseaux et leur affaiblissement à une période de faibles disponibilités alimentaires. Ces sources de dérangements sont :

- les travaux forestiers (martelages et coupes forestières, création de pistes, élagage)
- la circulation d'engins motorisés (quads, motos, 4x4...)
- la pratique de sports de pleine nature (chasse, cueillette, randonnée...)
- ...

